

RAPPORT FINAL
SUBVENTION 2007-2008
Septembre 2008

EXPERTISE : LES ZONES D'EXTRACTION

EXPERTISE ZONES D'EXTRACTION

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans le cadre de la subvention précédente, l'expertise ZE a mis en évidence la problématique récurrente de l'application de la règle de la compensation (principalement planologique) lors des révisions de plan de secteur visant à l'inscription de nouvelles zones d'extraction et de la difficulté de mise en œuvre de la notion de « compensation alternative ».

Partant de ce constat, l'expertise s'attachera à préciser la notion de « compensation alternative » inscrite dans le Code. Une réflexion sera également menée pour préciser le moment, de la procédure de révision du plan de secteur, le plus adéquat où les compensations devront être fixées.

2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE POURSUIVIE ET TRAVAUX RÉALISÉS

Suite à une réunion de présentation de nos travaux de 2006-2007 (le 6 novembre 2007) à la « Task Force Carrière » aucune demande d'approfondissement de l'étude CPDT n'a été formulée. Il appartient au groupe de travail d'envisager d'actualiser les bases de données existantes pour avoir une vision à jour du secteur carrier.

Sur ces faits, les travaux réalisés ont été tournés vers la diffusion de nos résultats :

- Rédaction d'une note de recherche n°3 parue sur le site Internet de la CPDT en décembre 2007 ;
- Rédaction d'un article paru dans « La lettre de la CPDT » n°17 de mars 2008 ;
- Rédaction d'un article pour la revue « Territoire(s) wallon(s) » n°2, (sous presse).

Une réunion est souhaitée pour évaluer la suite de l'expertise.

ANNEXES

TW : Essai d'établissement d'un Etat des lieux de la consommation des ressources, estimation des besoins et réflexions d'ordre stratégique.